

F-19

manipulations procurations après décès de M. S père, avec aide notaire

banque secondaire

AGENCE DE TOURS

TOURS, le 10 Août 1999

M. A S

Nos ref.

Monsieur,

Pour faire suite à votre correspondance du 9/06/1999, nous vous transmettons ci-joint la copie de la correspondance du notaire datée du 8/10/1991 suite au décès de votre père, nous donnant les instructions concernant le déblocage du compte.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

NOTAIRE

Successeur de son Père et de son Grand-Père

notaire responsable des opérations de donation et de succession des Parents S

BOITE POSTALE | TOURS CEDEX
Téléphone | (Lignes groupées)

TOURS, le 8 Octobre 1991

C.C.P. NANTES

ETUDE FERMEE LE SAMEDI

FAX

Monsieur le Directeur

banque secondaire

37000 TOURS

REF. A COLLER SUR VOTRE REPCNSE
BU/SN
Ssion S

N/Réf. :

V/Réf. : S

Compte numéro 000 50023852

cet acte énumère seulement l'état civil des 6 enfants S. De plus, la déclaration fiscale de succession, confirme l'inexistence de dispositions différentes suivant les enfants F01-N5, page 3

cependant le notaire demande l'attribution d'un compte dans une prétendue indivision entre Mme veuve S et 3 des consorts S seulement

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, une attestation de dévolution successorale après le décès de Monsieur S

Vous voudrez bien débloquer le compte en référence au profit de l'indivision qui existe entre Madame S Monsieur S, Mademoiselle N S et Mademoiselle E S

Vous remerciant de faire le nécessaire, dès que possible,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

le signataire est le fils du notaire indiqué dans l'en-tête de la lettre

AGENCE DE TOURS

MONSIEUR A _____ S _____

N/Réf.: _____

Tours, le 14 Octobre 1999

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- demande d'ouverture de compte datée du 18/10/1991 signée par Mesdames S _____, S _____ N _____, S _____ El _____ et Monsieur S _____ S _____, ce document ayant établi suite à la correspondance du Notaire (dont nous vous avons transmis copie récemment)

Nous vous informons d'autre part que la demande d'ouverture du compte datée du 01/10/1981 s'est trouvée égarée par nos Services.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

te 500 23 85 9

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE À INDIVIS
(ENTRE PERSONNES MAJEURES CAPABLES)
INDIVISION INORGANISÉE

Cette formule n'est pas
soumise au timbre

Monsieur le Directeur

Nous soussignés :

| | |
|-----------------------|----------|
| M. | \$ |
| M. (1) <i>S.</i> | \$ |
| M. <i>S.</i> | \$ |
| M. <i>S.</i> | \$ |

demandons à de nous ouvrir un compte collectif de dépôt aux conditions suivantes :

Le dépôt comprendra les valeurs indivises ci-après énumérées, dépendant de la succession de M. *S.* non encore liquidée (2).

Le dépôt comprendra également les valeurs acceptées en emploi des intérêts, arrérages, dividendes et produits de toute nature provenant des valeurs sus-indiquées ou en emploi après amortissement ou remboursement.

Toutes sommes pourront être déposées par nous et pour nous audit compte.

Le compte fonctionnera :

- sur nos signatures réunies (3)
 - sur les signatures de nos mandataires (3)
- M.
et M.

du et approuvé

- sur la signature de M.
notre mandataire unique (3) pour tous dépôts et retraits, emploi et emploi comme ci-dessus prévu ainsi que pour tous actes de gestion ou de disposition portant sur les valeurs mobilières ci-dessus énumérées (4).

Toutefois, de convention expresse, ces pouvoirs cesseront d'être valables dès révocation par un seul d'entre nous, notifiée par lettre recommandée avec A.R. à et le compte fonctionnera sur nos signatures réunies.

ce compte dépend bien de la succession de M. S père donc ne peut être manipulé par certains enfants seulement (Mme veuve S signait tout ce que ses enfants lui demandaient de signer. A S ne lui a jamais demandé de signer quoi que ce soit sans l'accord de tous les autres, ce que les consorts S n'ont pas fait de leur côté

(1) Nom, prénoms, profession, domicile.
 (2) Supprimer cette mention si les valeurs indivises ne proviennent pas d'une succession.
 (3) Supprimer, selon les cas, la mention inutile.
 (4) Préciser, s'il y a lieu, les opérations possibles à faire effectuer par les mandataires ou par le mandataire unique.

Les soussignés seront solidairement tenus entre eux vis-à-vis de _____ de tous droits de garde, commissions, frais, etc.

Cette solidarité jouerait, au surplus, pour le cas où ledit compte deviendrait débiteur à quelque titre que ce soit.

Tous les avis concernant le présent compte seront adressés à (1) ... CHEZ ... W [] [] [] [] []
..... G. F. S. P. ... 110 G. H. E. M. T. N.
.....

Fait à _____ le ... 18.09.1991

Signatures précédées de la mention : «Lu et approuvé» écrite de la main de chaque signataire

Lu et approuvé

S _____
67 500 Haguenau

Lu et approuvé

S _____ M _____

Lu et approuvé

S _____ S _____

S _____ M _____

(1) A l'un des titulaires, ou, selon les cas, à l'un des mandataires ou au mandataire unique.